

Besoin d'aide- responsabilité du fait des choses.

Par **jpessey**, le **19/11/2014** à **10:54**

Bonjour à tous, je me permet de vous demander de l'aide.

je dois faire un commentaire sur un arrêt de la séance " responsabilité civile du fait des choses" L2

L'arrêt = [2ème civ. 4 février 2010](#) relatif a un incendie d'un sèche linge de la société Whirlpool.

j'ai bien compris le terme de la chose dotée d'un dynamisme propre et dangereux par nature. mais impossible d'en tirer un plan

pouvez vous m'aider?

merci -, Julie .